

Marseille, le 14 mars 2022

Madame, monsieur et chers élèves,

A compter du 14 mars 2022, le protocole sanitaire passe au niveau 1 / niveau vert pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires du territoire national.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

- la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le protocole concernant les mesures de tests et d'isolement sont inchangés en date d'aujourd'hui.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à ce sujet sur l'infographie en ligne sur la page d'accueil atrium du lycée.

A compter du 14 mars 2022, la procédure d'identification des cas contacts et les recommandations sur le port du masque ont changé.

L'obligation du port du masque en intérieur est également levée à compter du 14 mars 2022 pour tous les personnels ainsi que les lycéens en cohérence avec les évolutions retenues en population générale.

L'ensemble des mesures est détaillé sur le [site du ministère](#).

Toutefois, si les responsables légaux ou les élèves le souhaitent, ils pourront continuer à porter le masque.

La désignation des cas contacts est modifiée. Ainsi, suite à la survenue d'un cas confirmé parmi les élèves, tous les élèves ayant partagé, durant la période considérée, une classe avec le cas confirmé (classe de tronc commun, groupes de spécialités, options, langues...) sont considérés comme contacts à risque, sans distinction entre les élèves ayant ou non porté le masque. Dans la mesure du possible, il est demandé au cas confirmé de lister les élèves des autres classes avec qui il a eu un contact rapproché (déjeuner à la même table ou activité au CDI par exemple).

Par ailleurs, le port du masque demeure obligatoire dans les transports publics ainsi que dans les transports scolaires pour tous les enfants âgés de plus de 6 ans.

Il peut également être recommandé sur avis médical.

L'équipe de direction






G. FERNANDEZ
Proviseur

Téléphone
04 91 81 59 11

Mél
pr.0134155w
@ac-aix-marseille.fr

Référence

Téléphone
04 91 81 59 11
Fax

Mél.
ce.0134155w
@ac-aix-marseille.fr

44, avenue des pâquerettes
BP 60149
13384 MARSEILLE cedex 13